

Image not found or type unknown



Incohérence entre ma fiche de paie et mon contrat

Par **oxilia**, le **05/03/2012** à **14:14**

Bonjour,
J'ai signé un contrat de professionnalisation, de 2 ans, début octobre 2011 avec une entreprise privée.
Depuis le début, je reçois mes fiches de paies avec marqué C.D.I dans type de contrat.
Est-ce que c'est normal? et que dois-je faire?
Cordialement